

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU REUNION DU SECTEUR CREILLOIS N°2</b> <b>MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2013</b></p>
---

Lieu : Liancourt (salle Guy Lejeune)

Début : 19h55. Fin : 21h55

Présents :

- Pays du Clermontois : 1 personne
  - o Michel Spayment, président
- Pont : 2 personnes
  - o Jean Marcolla, président
  - o Sylvain Fagot, dirigeant
- ECLA : 2 personnes
  - o Christophe Poulain, président
  - o Nathalie Saeyes, salariée
- Laigneville : 2 personnes
  - o Audrey Le Garrec, dirigeante
  - o Céline Aussonnaire, dirigeante
- Villers Saint Paul : 1 personne
  - o Jean-Marc Ors, président

Absents :

- Saint Maximin
- Sud Oise

### **DEROULE d'ANIMATION**

Premier temps :

- Présentation d'Audrey Legarrec, dirigeante à Laigneville, qui participait à sa première réunion de secteur
- Résumé de la première réunion : nous avons réaffiché les feuilles de paperboard pour se remémorer visuellement nos travaux. Cela a permis aussi de rappeler les règles de discussion (« Etre lisible à 5 mètres », « 1 argument par carte », « 30 secondes de temps de parole », « Moins de 8 mots sur 3 lignes ») :
  - o Thèse « Les comités et la Ligue sont au service du licencié » : Oui, la ligue et les comités sont au service du licencié en organisant les compétitions, des stages, des manifestations. Non, le licencié n'est pas en contact avec le comité ou la Ligue, les licenciés ne connaissent pas les élus.
  - o Idées à mettre en place dans le secteur :
    - 1) Interventions dans les écoles, liaison avec les écoles, aménagement du temps périscolaire (travailler dans le milieu scolaire)
    - 2) Création d'ententes et regroupement d'équipes /CMCD (Fidéliser le licencié et valoriser le club)
    - 3) Regroupement de jeunes arbitres et/ou de jeunes joueurs (Lien inter-clubs)
    - 4) Améliorer qualitativement nos valeurs éducatives, parler le même langage, éduquer avant d'entraîner (travailler sur les valeurs)
    - 5) Mutualisation d'un technicien, partage d'un salarié (Créer un emploi)

Lors de la première réunion, les participants ont priorisé 2 idées :

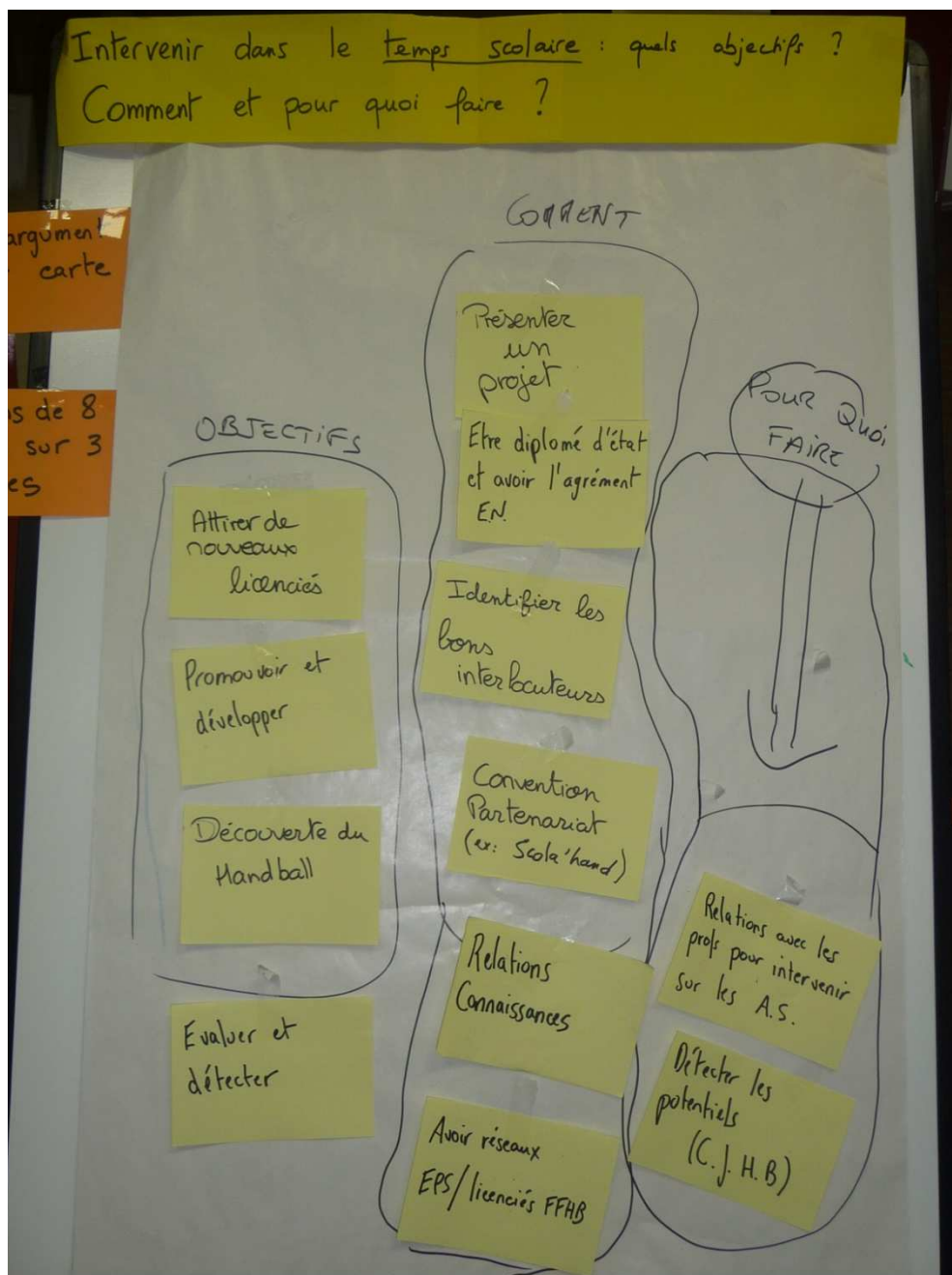
- **Interventions dans les écoles (liaison avec les écoles et aménagement du temps périscolaire)**
- **Favoriser le regroupement d'équipes**

De ce fait, la deuxième réunion a été l'occasion de réfléchir sur ces deux aspects, sous forme de deux questions écrites et une question orale.

Deuxième temps :

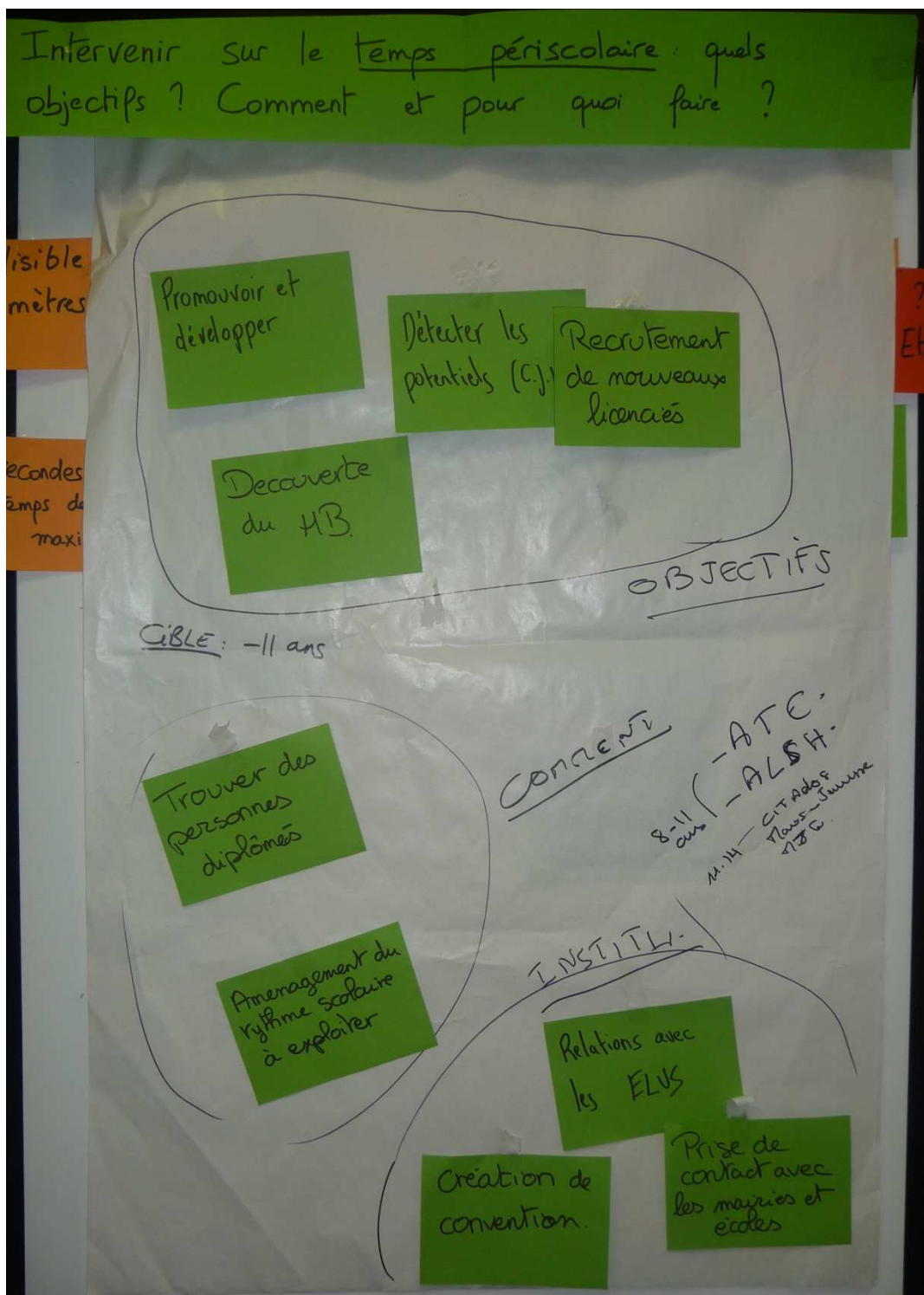
- **Question écrite 1 : Intervenir dans le temps scolaire : quels objectifs ? Comment et pour quoi faire ?**
- **Question écrite 2 : Intervenir sur le temps périscolaire : quels objectifs ? Comment et pour quoi faire ?**

Nous avons demandé aux personnes de réfléchir à ces deux questions en même temps. Pour ce faire, nous avons fait deux groupes de 4 personnes en mélangeant les clubs.



L'idée était ici d'amener les personnes à réfléchir sur les deux moyens évoqués : **temps scolaire / temps périscolaire**, pour qu'ils se rendent compte des différences au niveau des possibilités d'intervention et du montage d'un projet.

Sur le premier point (temps scolaire), pour lequel les clubs ne sont pas sollicités directement par l'Education Nationale, le groupe a identifié la difficulté du diplôme et de l'agrément mais aussi des possibilités pour intervenir (convention scola'hand, UGSEL, utiliser les réseaux EPS et les relations avec les professeurs pour intervenir sur les AS, etc...).

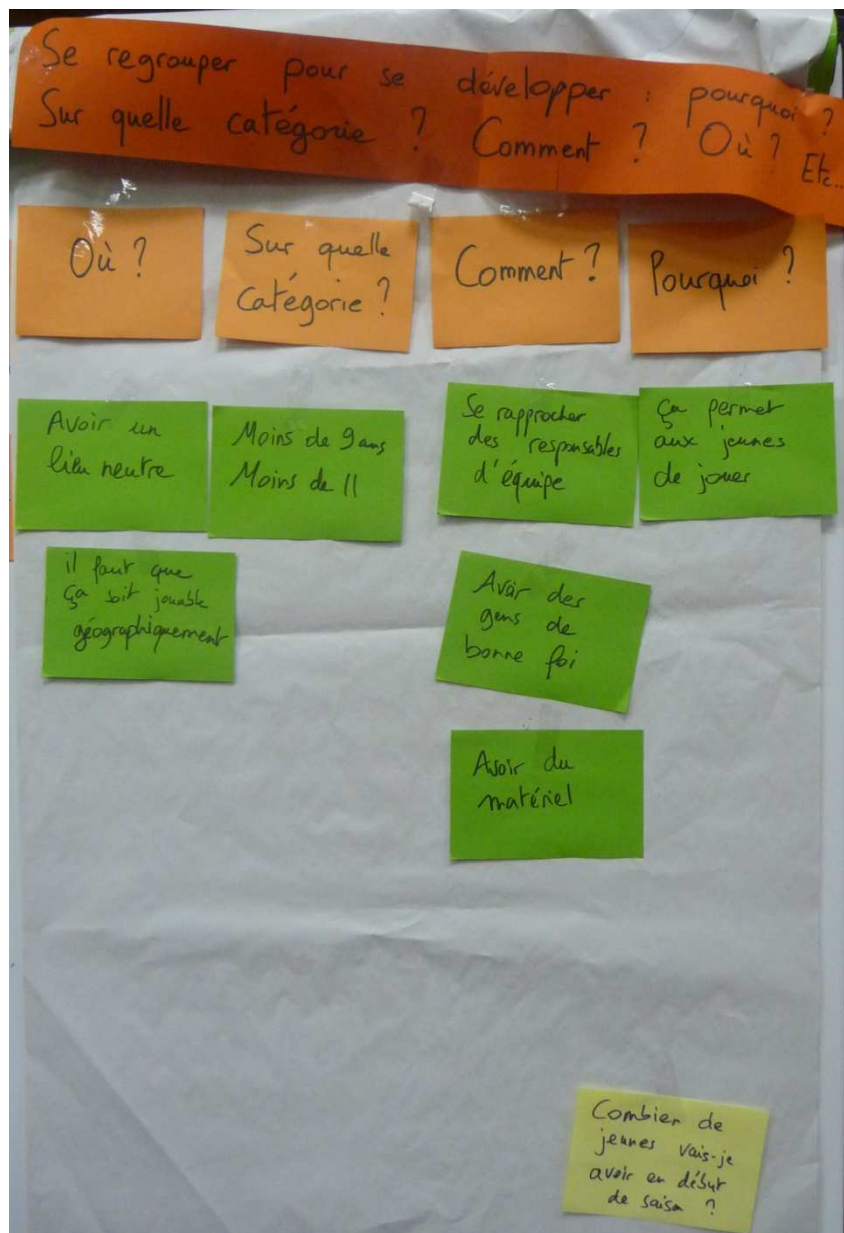


Sur le second aspect (temps périscolaire), certes, les objectifs sont quasi-identiques mais le club aura plus de possibilités de toucher directement le vivier du « scolaire ». La piste que l'on évoque oralement est la réforme des rythmes scolaires sur laquelle le club de l'ECLA s'est positionné. Tout a été vite puisque le club s'est porté volontaire auprès de la municipalité de Creil et en deux réunions (juin et septembre), les créneaux hand ont été fixés : une séance de 45 minutes par jour (lundi-mardi-jeudi-vendredi) de 15h30 à 16h15, et ce dans plusieurs écoles.

Le cas de l'ECLA pourra donner des idées aux autres clubs du secteur, qui semble plébisciter la catégorie « Moins de 11 ans », sachant qu'en temps périscolaire, il sera plus facile d'avoir un échange avec les jeunes et leurs parents.

### Troisième temps :

- **Question parlée :** Se regrouper pour se développer : Pourquoi ? Sur quelle catégorie ? Comment ? Où ? Etc...



Une remarque a été faite une fois la question posée : « avant de penser à se regrouper, il faut d'abord savoir combien de jeunes on aura en début de saison ? ».

Puis, une discussion a eu lieu autour de l'équipe féminine représentant la Picardie en championnat de France Moins de 18 ans, ce qui a engendré des débats et dépassé le cadre de la question.

Si cette idée du regroupement d'équipes avait été retenue comme un des axes prioritaires du secteur lors de la première réunion au mois de mai dernier, elle n'est visiblement plus d'actualité aujourd'hui, les clubs étant suffisamment pourvus en équipes et en jeunes.

**Pourtant, on peut très bien imaginer le fait de pouvoir se regrouper autrement que dans la difficulté ou uniquement par nécessité. En effet, il est possible de monter un projet commun quand les choses vont bien, ça peut être une force pour le secteur...**

**Conclusion :**

**La problématique du secteur creillois n'a pas été vraiment identifiée, même si un besoin d'intervention dans le temps périscolaire a été formulé. C'est une piste de travail que nous pourrions approfondir lors de la prochaine réunion (date à définir).**